

# BIEN VIEILLIR AU QUÉBEC

## FICHE SUR LE TRANSPORT

Pour les personnes âgées, l'accès au transport et la capacité de se déplacer de manière autonome sont des facteurs incontournables du bien vieillir chez soi. Or, on conçoit rarement le transport en ayant leurs besoins en tête.



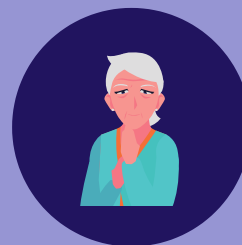
### LA VOITURE



Le recours à la voiture est prédominant chez les personnes âgées et ce, peu importe l'âge, le sexe ou le lieu de résidence.



La proportion de personnes âgées détenant un permis de conduire est en croissance, tant en nombre qu'en proportion.



La possession d'un permis de conduire reste moins prisée chez les femmes que chez les hommes, mais plus les années passent, plus l'écart diminue.



Par rapport aux autres groupes d'âge, les conducteurs âgés causent **peu d'accidents**. En 2018, ceux âgés de 65 ans et plus ont été impliqués dans seulement 12 % des accidents avec dommages corporels, alors qu'ils représentaient 21 % des détenteurs de permis. Il y a toutefois **surreprésentation** chez les conducteurs de 75 ans et plus **lors d'accidents mortels**.

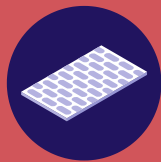
Les **choix d'urbanisme** des dernières décennies encouragent l'utilisation de la voiture et découragent la marche. Les personnes âgées vivent aujourd'hui plus souvent en **banlieue** que la génération précédente, adoptant ainsi un mode de vie dessiné en fonction de l'utilisation de la voiture :

- Zones exclusivement résidentielles
- Rues en cul-de-sac
- Concentration des services et des commerces dans les centres commerciaux



## LA MARCHÉ

La marche joue un **rôle-clé dans le vieillissement actif**, en plus de devenir de plus en plus populaire au fur et à mesure que le vieillissement de la population progresse. Toutefois, les **conditions peu favorables** à ce mode de transport découragent les déplacements à pied des personnes âgées.



**Absence de trottoirs ou trottoirs mal déneigés**



**Manque de bancs**



**Obstacles sur les trottoirs**



**Travaux publics**



**Trottoirs glissants en hiver**



**Temps insuffisant**

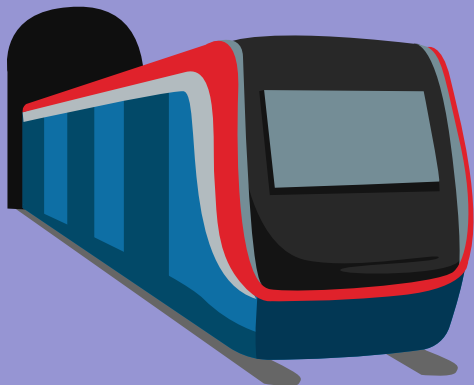


**Autres piétons qui bousculent**



**Distances à couvrir**

## LE TRANSPORT EN COMMUN



Le transport en commun est **peu populaire** chez les personnes âgées. L'utilisation de ce moyen de transport connaît même un creux chez les 64 à 75 ans. Dès 55 ans toutefois, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à utiliser ce moyen de transport.

À Montréal, les personnes âgées qui prennent le transport en commun semblent **privilégier l'autobus par rapport au métro**. Afin de favoriser et de faciliter le recours à l'autobus, certaines municipalités se sont dotées de lignes qui répondent aux besoins de ce groupe d'âge (horaires en périodes de basse fréquentation, véhicules adaptés et trajets liant différents lieux importants de ce public cible).

À Montréal, 28 organismes communautaires offrent l'**accompagnement-transport pour motifs médicaux (ATMM)**. Un conducteur bénévole est jumelé avec une personne âgée, et cette dernière n'assume que les frais liés à l'utilisation du véhicule automobile du bénévole.

Si **près de 23 000 demandes annuelles** d'ATMM ont été reçues en 2017-2018, près de 10 % des demandes ne furent pas acceptées ou répondues. La plupart des cas de refus étaient dus aux limites de l'offre des organismes.



# 90 millions

Selon les analyses, le montant de **financement additionnel** qui sera requis d'ici 2036 afin de répondre aux besoins grandissants en matière de **transport adapté** au Québec passera de 16 à 90 millions. Rappelons qu'il s'agit d'un service de déplacement porte à porte qui s'adresse aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et disponible sur réservation.